

COALITION

pour le contrôle des armes/ for Gun Control

www.guncontrol.ca

Rappel des faits: Le gouvernement Harper et le contrôle des armes

Tous les partis de l'opposition (Libéral, Blocs Québécois, NDP, Parti Vert) ont appuyé la Loi actuelle sur le contrôle des armes ainsi que diverses mesures visant à la renforcer. La position de l'opposition est constante avec celle des principaux groupes de sécurité publique et de policiers aux pays. Les Conservateurs ont agi seuls dans leurs efforts visant à retourner en arrière et affaiblir les contrôles sur les armes à feu.

Le gouvernement de Stephen Harper a :

- **Tenté de légiférer la suppression du Registre des armes à feu.** L'une des premières mesures prises par le gouvernement conservateur après son élection a été de proposer une législation pour supprimer l'enregistrement des fusils et carabines. Les procureurs généraux du Québec et de l'Ontario, les chefs de police, ainsi que les spécialistes de la santé publique et de la prévention de la violence ont noté que cela exposerait la population en facilitant l'accès des criminels, y compris ceux qui tuent des agents de police, et des époux violents à se procurer une arme à feu. La police a recours au Registre des armes à feu 8 603 fois par jour en moyenne.
- **Amnistié les propriétaires de fusils ou de carabines qui n'ont pas fait enregistrer leur arme ou qui n'ont pas fait renouveler leur permis :** Leur projet de loi n'ayant pas été approuvé par le Parlement, les conservateurs ont renouvelé – deux fois – leur amnistie en faveur des propriétaires d'armes à feu qui ont refusé de se conformer à la loi. Ils ont aussi permis aux détenteurs d'un permis expiré de présenter une nouvelle demande et d'éviter des poursuites pour possession illégale d'armes à feu, notamment dans deux cas où des armes à feu non déclarées auraient été utilisées dans l'homicide de deux policiers. Les informations contenues dans le système sont de moins en moins fiables chaque jour, ce qui met les agents de police et la population en danger. En 2006, 76 000 personnes ont laissé expirer leur permis de port d'arme, ce qui représente une augmentation de 200 % par rapport à l'année précédente et signifie que 234 000 armes de plus circulent illégalement au Canada. Après la mort de l'officier de police de Laval Daniel Tessier, Denis Côté, le Président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, a déclaré : « Nous voulons que toutes les armes à feu du pays soient enregistrées. Nous voulons sévir contre le marché noir où l'on peut vendre et acheter des armes illégalement. »¹
- **Réduit le budget des services de délivrance des permis et donné près de 50 millions de dollars aux propriétaires d'armes à feu.** Les conservateurs ont coupé les vivres aux services de sélection, de délivrance de permis et d'enregistrement des armes, en amputant leur budget de 10 millions de dollars par an. (Suite à la fusillade du Collège Dawson, il a restitué 7 millions de dollars à ces programmes en prétendant lui attribuer de nouvelles ressources.) En prolongeant la dispense de frais de renouvellement ou de changement de catégorie des permis de port d'arme, le gouvernement de Stephen Harper a permis aux propriétaires d'armes à feu d'économiser près de 56,5 millions de dollars. Pendant ce temps, les statistiques de la GRC montrent qu'enregistrer toutes les armes à feu au Canada coûterait 35,9 millions de dollars sur trois ans. Ujjal Dosanjh, le porte-parole libéral chargé de la sécurité publique, a dit récemment que « le gouvernement actuel, si il gérait convenablement le registre des armes à feu et appliquait les frais en vigueur, ferait en fait un bénéfice »². Ce bénéfice pourrait servir à sensibiliser, et à protéger le public ou encore à maintenir l'ordre, tout comme les frais réglés pour le permis de conduire financent la formation des conducteurs au code de la route et des programmes d'entretien de la voirie.
- **Renie ses obligations internationales au regard de la lutte contre le trafic d'armes.** En novembre 2007, Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique, a reporté la mise en œuvre des règlements liés au marquage

¹ Anne Sutherland, « Laval officers deplore Parasiris acquittal », *Montreal Gazette*, 14 juillet 2008.

² Jim Brown, « Tories turn their backs on cash that could pay for oft-maligned gun registry » *CBC*, 20 avril 2008.

et au repérage des armes destinés à combattre leur trafic. Pour la première fois, l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des policiers, et l'Association canadienne des commissions de police, ont envoyé conjointement une lettre au ministre Day pour lui demander instamment de mettre en œuvre les mesures en question pour aider les enquêteurs à repérer les armes utilisées par les criminels. Ils ont écrit ce qui suit : « *Actuellement, le Canada profite du système américain du marquage à l'importation et ne remplit pas son obligation de faire de même. Si les États-Unis peuvent le faire, le Canada aussi.* »

- **Remplacé les représentants de l'Association canadienne des chefs de police et de l'Association canadienne des policiers, de même que d'autres experts en sécurité, par des lobbyistes favorables aux armes à feu au sein du Comité consultatif sur les armes à feu.** Même sous Brian Mulroney, le comité consultatif sur les armes à feu comprenait à la fois des propriétaires d'armes et des experts en sécurité publique. Immédiatement après être arrivés au pouvoir, les conservateurs ont renvoyé les experts en sécurité publique, en prévention du suicide, en prévention de la violence contre les femmes, en contrôle des armes à feu, en santé publique et en administration publique du comité consultatif. Ils les ont remplacés par un groupe composé entièrement de propriétaires d'armes à feu qui s'opposent au contrôle législatif des armes à feu. Certains ont même suggéré qu'armer les enseignants préviendrait des drames comme celui de la fusillade au Collège Dawson. D'autres personnes avaient même des liens avec la *National Rifle association* (NRA). Quatre de ces nouveaux membres siégeaient aussi au comité consultatif du nouveau caucus des amants du plein air du parlement, qui vise à protéger les intérêts des propriétaires d'armes à feu. En novembre 2006, les conservateurs ont permis à ses députés de participer à une collecte de fonds organisée par un lobby d'armes à feu, auquel prenaient aussi part des membres du comité consultatif et le président de la NRA.
- **Refusé de mettre à jour la liste des armes semi-automatiques, malgré les demandes des forces policières.** Le gouvernement n'a pas interdit les armes militaires comme celle qui a été utilisée au Collège Dawson, bien que la police ait identifié plus de 100 armes qui n'auraient jamais dû être importées au Canada pour vente aux civils. Le lendemain du drame du Collège Dawson, Tony Bernardo, directeur de la Fédération canadienne des tireurs sportifs et un conseiller au sein du caucus des amants du plein air et propriétaire d'un Beretta CX4 Storm a déclaré : « Pour être totalement honnête, c'est très amusant de tirer [avec cette arme]. Le pistolet de petit calibre n'a pratiquement aucun effet de recul. C'est très précis. Cette arme fait simplement partie des armes à feu très amusantes à apporter lors d'une journée au champ de tir³. »
- **Induit la population en erreur à propos de l'état du contrôle des armes à feu et des statistiques sur ces armes.** Le ministre Day affirme que les armes de poing sont déjà interdites pour la plupart⁴. En fait, il y a plus de 500 000 armes de poing légales enregistrées au Canada⁵. Parmi les incidents hautement médiatisés de mauvaise utilisation d'armes de poing par leur propriétaire, citons la mort de John O'Keefe, tué en janvier 2008 par un membre de son club de tir pendant qu'il rentrait chez lui à pied, sur la rue Yonge ; la mort de l'officier de police de Laval, Daniel Tessier, tué en mars 2007 par un propriétaire en règle d'une arme de poing qui n'avait pas effectué son changement d'adresse ; ou encore le meurtre par un psychologue de Beaconsfield, au Québec, de ses deux filles et de son épouse à l'aide d'un magnum 357 enregistré, en octobre 2006⁶.

Renseignements : Wendy Cukier, présidente: 416-766-4804

La **Coalition pour le contrôle des armes** est une organisation sans but lucratif qui oeuvre afin de réduire le nombre de décès, blessures et crimes par arme à feu au Canada. Plus de 350 groupes soutiennent la Coalition, dont : l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne de justice pénale, l'Association canadienne des médecins d'urgence, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, Jewish Women International of Canada et le YWCA du Canada. Pour plus d'information, consultez le www.guncontrol.ca

³ Steve Merti. « Alleged college killer's gun is restricted firearm popular with shooters », 14 septembre 2006.

⁴ Jennifer Lewington, « Day gives Toronto \$4.9-million to fight gangs », *Globe and Mail*, 3 septembre 2008.

⁵ Canada Firearms Center. « Rapport 2005 : Commissaire aux armes à feu », 2005, et Kwing Hung, « Statistiques sur les armes à feu, tableaux mis à jour », ministère de la Justice, janvier 2006.

⁶ Betsy Powell, « 'Legal' gun at centre of homicide », *Toronto Star*, 15 janvier 2008 ; Vincent Larouche, « Procès - Policier tué Amateur d'armes à feu », *Journal de Montréal*, 4 juin 2008 ; Sidhartha Banerjee, Cheryl Cornacchia, Kate Lunau et Sue Montgomery, « Montreal's Bulgarian community in shock over triple murder; no obvious motive yet for detectives », *Montreal Gazette*, 16 octobre 2006.